

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 07901

Numéro SIREN : 397 552 811

Nom ou dénomination : ENGIE FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 22536

ENGIE FINANCE

Société Anonyme

1, place Samuel de Champlain

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

ENGIE FINANCE

Société Anonyme

1, place Samuel de Champlain

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société ENGIE Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENGIE FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nadia Laadoul', with a long horizontal stroke extending to the right.

Nadia LAADOULI

COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Société anonyme

1 place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	3
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Identification de la société.....	9
Principaux évènements de l'exercice.....	9
Règles et méthodes comptables.....	9
Comparabilité des exercices.....	11
Evénements post clôture.....	11
INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	12
Immobilisations.....	13
Etats des échéances des créances et des dettes.....	14
Charges à payer.....	15
Produits à recevoir.....	16
Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	17
Variation des capitaux propres.....	18
Emprunts et dettes financiers divers.....	19
Résultat financier.....	19
Liste des filiales et participations.....	20
Identité de la société mère consolidante.....	21
Engagements hors bilan.....	22

COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	-	-	-	-
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	20 968 750	-	20 968 750	20 968 750
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	18 649 037 772	-	18 649 037 772	17 133 941 946
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	18 670 006 522	-	18 670 006 522	17 154 910 696
Total Actif Immobilisé (II)	18 670 006 522	-	18 670 006 522	17 154 910 696
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	3 043 257 300	-	3 043 257 300	1 973 075 683
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	3 043 257 300	-	3 043 257 300	1 973 075 683
Valeurs mobilières de placement	267 054	-	267 054	692 641
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	948 707 329	-	948 707 329	1 110 501 413
TOTAL Disponibilités	948 974 382	-	948 974 382	1 111 194 054
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total Actif Circulant (III)	3 992 231 683	-	3 992 231 683	3 084 269 737
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	521 822	-	521 822	997 941
Total Général (I à VI)	22 662 760 027	-	22 662 760 027	20 240 178 373

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 5 460 409 392	5 460 409 392	5 460 409 392
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	428 110	428 110
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	-	-
Réserve légale	109 170 335	101 581 438
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	-	-
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	-	-
TOTAL Réserves	109 170 335	101 581 438
Report à nouveau	998 279	144 983
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	170 911 085	151 777 939
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 741 917 200	5 714 341 862
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123 703 265	4 065 638
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	7 741 859 747	4 111 854 103
TOTAL Dettes financières	7 865 563 012	4 115 919 741
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 235 750	487 149
Dettes fiscales et sociales	442 799	378 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	9 053 334 213	10 408 358 066
TOTAL Dettes d'exploitation	9 055 012 761	10 409 224 129
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES (IV)	16 920 575 773	14 525 143 870
Ecart de conversion Passif (V)	267 054	692 641
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	22 662 760 027	20 240 178 373

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	2 466 020	-	2 466 020	-
Chiffres d'affaires nets	2 466 020	-	2 466 020	-
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-	-
Autres produits			0	1
Total des produits d'exploitation (I)			2 466 020	1
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			2 060 723	654 894
Impôts, taxes et versements assimilés			418 611	378 914
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations d'exploitation		Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-
		Dotations aux provisions	-	-
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
Autres charges			1	0
Total des charges d'exploitation (II)			2 479 335	1 033 808
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			- 13 314	- 1 033 807
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			233 573 161	229 246 485
Autres intérêts et produits assimilés			44 565 877	27 348 443
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 051 309	3 059 582
Différences positives de change			139 056 904	346 740 097
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			420 247 249	606 394 608
Dotations financières aux amortissements et provisions			16 791 182	18 212 336
Intérêts et charges assimilées			22 632 211	20 894 618
Différences négatives de change			139 969 952	350 992 634
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			179 393 346	390 099 587
RÉSULTAT FINANCIER			240 853 903	216 295 020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			240 840 589	215 261 213

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-	-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	69 929 504	63 483 274
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	422 713 270	606 394 609
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	251 802 185	454 616 669
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	170 911 085	151 777 939

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 22 662 760 027€ et le résultat s'élève à 170 911 085 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Identification de la société

ENGIE Finance a été immatriculée en 1994.

ENGIE Finance est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés d'ENGIE SA. Dans le reste du document, le « Groupe » fait référence à ENGIE SA et les entités incluses dans le périmètre de consolidation.

L'activité de la société est celle d'une centrale de trésorerie, ou cash pooling, chargée de la centralisation des flux de trésorerie des filiales françaises du groupe ENGIE SA. A ce titre, elle a conclu une convention avec les sociétés du groupe par laquelle il est prévu qu'elle reçoit l'excédent de trésorerie de ces sociétés, à charge pour elle de répondre ultérieurement aux besoins de trésorerie des sociétés du groupe.

La Société a pour mission d'assurer la liquidité des entités du Groupe. Ainsi, conjointement avec d'autres sociétés financières du Groupe, la Société recycle les excédents de trésorerie des entités du Groupe et assure leurs besoins de financement.

Principaux évènements de l'exercice

En mars 2021, les emprunts de 1 et de 2.5 milliards d'euros contractés auprès d'ENGIE CC sont arrivés à échéance.

Ces emprunts ont été renouvelés par un emprunt unique d'un montant de 4 milliards d'euros pour une durée de trois ans (échéance mars 2024).

A la même date, les prêts réciproques octroyés à ENGIE SA, arrivant à échéance ont également été renouvelés pour un montant de 4 milliards d'euros et pour une durée de trois ans.

ENGIE Finance a contracté des emprunts court terme dont le solde au 31 décembre s'élève à 3.7milliards d'euros. Il s'agit principalement de l'emprunt Electrabel : 1.9 milliards d'euros ; ENGIE Energy Services International : 880 millions d'euros et ENGIE Global Developments : 650 millions d'euros.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2021 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG), issu du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières regroupent :

- Les titres de participation
- Les prêts

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentés des frais accessoires externes directement liés.

En ce qui concerne les titres pour lesquels ENGIE Finance s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

Prêts

Il s'agit de prêts octroyés à des entreprises du groupe.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Créances d'exploitation

Les créances regroupent principalement les comptes courants des sociétés du Groupe.

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet de provision pour dépréciation.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités, et inscrites au bilan «en écart de conversion» pour les dettes et créances.

Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Dettes financières

Titres négociables à court terme

ENGIE Finance n'a pas émis de titres négociables en 2021.

Instrument financiers

Les instruments financiers utilisés par ENGIE Finance pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont présentés en tant qu'engagements hors-bilan.

Les résultats de ces opérations sont constatés de façon différente selon qu'il s'agit d'instruments cotés sur un marché organisé (constatation avant le dénouement du contrat d'un résultat égal à la variation de valeur de marché du contrat) ou d'un marché de gré à gré (pas d'enregistrement à la juste valeur).

Concernant les contrats traités sur un marché de gré à gré et qualifiés d'instruments de couverture, les gains et pertes sont constatées au compte de résultat, de façon symétrique à la reconnaissance en compte de résultat des transactions couvertes. Les pertes latentes sur les instruments ne bénéficiant pas de traitement comptable de couverture font l'objet d'une provision.

En cas de disparition de l'élément couvert, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

ENGIE Finance utilise, pour la valorisation des instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, des modèles internes représentatifs des pratiques de marché.

Impôts sur les bénéfices

Au 1er janvier 2008, la société ENGIE Finance a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du Groupe ENGIE SA selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE SA, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés suivant les mêmes règles et méthodes comptables que celles appliquées pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2020.

Evénements post clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2021. L'évolution de la situation liée à l'épidémie de Coronavirus reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui met en oeuvre les mesures appropriées pour ses employés et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats.

Depuis février 2022, la situation en Ukraine a pris une ampleur sans précédent, amenant à renforcer les tensions existantes sur les marchés de l'énergie. L'évolution de cette situation internationale reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui est attentif à toutes les conséquences potentielles de la crise notamment sur l'activité et les résultats.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ENGIE FINANCE

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	-	-	-	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	-	-	-	
	Terrains	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	
	Avances et acomptes	-	-	-	
TOTAL (III)		-	-	-	
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	
	Autres participations	20 968 750	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	
	Prêts et autres immobilisations financières	17 133 941 946	-	10 606 147 847	
TOTAL (IV)		17 154 910 696	-	10 606 147 847	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		17 154 910 696	-	10 606 147 847	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	-	-	-	-
	Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	agencements et aménagements des	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	agencements,	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL (III)		-	-	-	-
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	20 968 750	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	9 091 052 020	18 649 037 772	-
TOTAL (IV)		-	9 091 052 020	18 670 006 522	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		-	9 091 052 020	18 670 006 522	-

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			-	-	-
Prêts			18 649 037 772	2 532 344 414	16 116 693 359
Autres immos financières			-	-	-
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			18 649 037 772	2 532 344 414	16 116 693 359
Clients douteux ou litigieux			-	-	-
Autres créances			-	-	-
Créances représentatives de titres prêtés			-	-	-
Personnel et comptes rattachés			-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-
	Autres impôts		-	-	-
	Etat - divers		-	-	-
Groupes et associés			3 042 957 300	3 042 957 300	-
Débiteurs divers			300 000	300 000	-
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			3 043 257 300	3 043 257 300	-
Charges constatées d'avance			-	-	-
TOTAL DES CREANCES			21 692 295 072	5 575 601 714	16 116 693 359
Prêts accordés en cours d'exercice			10 558 615 982		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			9 029 125 885		
Prêts et avances consentis aux associés			-		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-
Autres emprunts obligataires			-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		123 703 265	123 703 265	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		7 741 859 747	3 741 859 747	4 000 000 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 235 750	1 235 750	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		418 611	418 611	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 188	24 188	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupes et associés		9 043 962 294	9 043 962 294	-	-
Autres dettes		9 371 818	9 371 818	-	-
Dette représentative de titres empruntés		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL DES DETTES		16 920 575 773	12 920 575 773	4 000 000 000	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice		47 370 100 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice		43 740 000 000			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	341 275 587			341 275 587	16
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
Total	341 275 587	-	-	341 275 587	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	5 460 409 392						5 460 409 392
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	428 110						428 110
Ecart de réévaluation	-						-
Réserve légale	101 581 438				7 588 897		109 170 335
Réserves statutaires ou contractuelles	-						-
Réserves réglementées	-						-
Autres réserves	-						-
Report à nouveau	144 983			- 143 335 747	144 189 042		998 278
Résultat de l'exercice	151 777 939	170 911 085			- 151 777 939		170 911 085
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	-						-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 714 341 862	170 911 085	-	- 143 335 747	-	-	5 741 917 200

Emprunts et dettes financiers divers

Au 31 décembre 2021, les autres emprunts concernent principalement des emprunts contractés auprès des sociétés du Groupe à hauteur de 7 730 100 000 euros et des intérêts courus pour 22 203 euros.

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
	Charges	Produits	Net	Net
Autres intérêts, charges et produits assimilés	(11 881 420)	(618 391)	(12 499 811)	(10 870 379)
Intérêts sur comptes-courants et prêts	(10 750 791)	278 757 428	268 006 637	246 570 690
Résultat de change	(139 969 953)	139 056 903	(913 050)	(4 252 537)
Dotations et reprises de provisions à caractère financier	(16 791 182)	3 051 309	(13 739 873)	(15 152 754)
Charges nettes sur cessions VMP				
	(179 393 346)	420 247 249	240 853 903	216 295 020

Identité de la société mère consolidante

ENGIE SA, société mère du groupe, est une Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code du Commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée le 20 novembre 2004 pour une durée de 99 ans.

Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Le siège du groupe est domicilié au 1 place Samuel de Champlain, 92400 COURBEVOIE.

Les titres d'ENGIE SA sont cotés sur les Bourses de Paris, Bruxelles et Luxembourg.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Nominal	Dev	Valeur Initial	Valo. 2020.12 EUR
Engagements donnés (à détailler)				
A.Total engagements liés à l'exploitation	-	-	-	-
Garantie de l'encours d'emprunt obligataire émis par le GIE ENGIE Alliance pour le bénéfice d'ENGIE Finance, donnée aux souscripteurs				1 030 089 000
Ligne de crédit non tirée LNGénération				1 925 000
Ligne de crédit non tirée GDF International				500 000 000
Ligne de crédit non tirée ENGIE BIOZ				8 303 016
Ligne de crédit non tirée GNVERT				29 000 000
B.Total engagements liés au financement	-	-	-	1 569 317 016
C. Total autres engagements donnés	-	-	-	-
I. Total engagements donnés (A+B+C)	-	-	-	1 569 317 016
Engagements reçus (à détailler)				
II. Total engagements reçus	-	-	-	-
Engagements réciproques (à détailler)				
FX Sale SWAP	(3 000 000)	AUD	(1 911 896)	(6 031)
FX Purchase SWAP	3 000 000	AUD	1 911 896	6 031
Forward Sale	(3 000 000)	CAD	(2 098 253)	15 768
Forward Purchase	3 000 000	CAD	2 098 253	(15 768)
Forward Sale	(97 078)	CHF	(92 347)	(1 688)
FX Sale SWAP	(18 100 001)	CHF	(17 477 437)	(52 394)
Forward Purchase	97 078	CHF	92 347	1 688
FX Purchase SWAP	18 100 001	CHF	17 477 437	52 394
Forward Sale	(521 046)	GBP	(602 870)	(15 704)
FX Sale SWAP	(1 400 000)	GBP	(1 637 714)	(25 360)
Forward Purchase	521 046	GBP	602 870	15 704
FX Purchase SWAP	13 747 000	GBP	16 358 789	(2 944)
Forward Sale	(1 836 398)	SEK	(178 552)	(548)
FX Sale SWAP	(65 000 000)	SEK	(6 323 955)	(15 942)
Forward Purchase	1 836 398	SEK	178 552	548
Forward Sale	(662 954)	USD	(571 698)	(8 973)
FX Sale SWAP	(680 612 693)	USD	(600 258 426)	(482 774)
Forward Purchase	662 954	USD	571 698	8 973
FX Purchase SWAP	8 730 693	USD	7 417 008	130 923
III. Total engagements réciproques	-724 535 000		-584 444 298	-396 097

ENGIE FINANCE

Société Anonyme au capital de € 5 460 409 392
Siège social : 1 Place Samuel de Champlain – 92400 COURBEVOIE
397 552 811 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN 2022

EXTRAIT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2021 font ressortir un résultat net de 170 911 084,75 € décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Report à nouveau antérieur	998 278,58 €
Résultat de l'exercice	170 911 084,75 €
Total disponible	171 909 363,33 €
Dotations à la réserve légale	8 545 554,24 €
Dividende	160 399 525,89 €
Report à nouveau	2 964 283,20 €

Le paiement du dividende serait effectué le 9 juin 2022.

Conformément à la loi, nous vous rappelons le dividende distribué au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net (en €)
2018	341 275 587	180 876 061,11
2019	341 275 587	98 287 369,06
2020	341 275 587	143 335 746,54

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au secrétaire de la réunion pour certifier conforme des copies ou extraits du présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée et particulièrement à LEXTENSO, domiciliée à La Grande Arche La Défense – Paroi nord, 1 Parvis de La Défense, 92 044 Paris La Défense Cedex, pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



ENGIE FINANCE

Société Anonyme

1, place Samuel de Champlain

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

ENGIE FINANCE

Société Anonyme

1, place Samuel de Champlain

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société ENGIE Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENGIE FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nadia Laadoul', with a long horizontal stroke extending to the right.

Nadia LAADOULI

COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Société anonyme

1 place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2021

Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	3
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Identification de la société.....	9
Principaux évènements de l'exercice.....	9
Règles et méthodes comptables.....	9
Comparabilité des exercices.....	11
Evénements post clôture.....	11
INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	12
Immobilisations.....	13
Etats des échéances des créances et des dettes.....	14
Charges à payer.....	15
Produits à recevoir.....	16
Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	17
Variation des capitaux propres.....	18
Emprunts et dettes financiers divers.....	19
Résultat financier.....	19
Liste des filiales et participations.....	20
Identité de la société mère consolidante.....	21
Engagements hors bilan.....	22

COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	-	-	-	-
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	20 968 750	-	20 968 750	20 968 750
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	18 649 037 772	-	18 649 037 772	17 133 941 946
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL immobilisations financières	18 670 006 522	-	18 670 006 522	17 154 910 696
Total Actif Immobilisé (II)	18 670 006 522	-	18 670 006 522	17 154 910 696
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
TOTAL Stock	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	3 043 257 300	-	3 043 257 300	1 973 075 683
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	3 043 257 300	-	3 043 257 300	1 973 075 683
Valeurs mobilières de placement	267 054	-	267 054	692 641
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	948 707 329	-	948 707 329	1 110 501 413
TOTAL Disponibilités	948 974 382	-	948 974 382	1 111 194 054
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total Actif Circulant (III)	3 992 231 683	-	3 992 231 683	3 084 269 737
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	521 822	-	521 822	997 941
Total Général (I à VI)	22 662 760 027	-	22 662 760 027	20 240 178 373

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 5 460 409 392	5 460 409 392	5 460 409 392
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	428 110	428 110
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	-	-
Réserve légale	109 170 335	101 581 438
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	-	-
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	-	-
TOTAL Réserves	109 170 335	101 581 438
Report à nouveau	998 279	144 983
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	170 911 085	151 777 939
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 741 917 200	5 714 341 862
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123 703 265	4 065 638
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	7 741 859 747	4 111 854 103
TOTAL Dettes financières	7 865 563 012	4 115 919 741
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 235 750	487 149
Dettes fiscales et sociales	442 799	378 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	9 053 334 213	10 408 358 066
TOTAL Dettes d'exploitation	9 055 012 761	10 409 224 129
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL DETTES (IV)	16 920 575 773	14 525 143 870
Ecart de conversion Passif (V)	267 054	692 641
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	22 662 760 027	20 240 178 373

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	2 466 020	-	2 466 020	-
Chiffres d'affaires nets	2 466 020	-	2 466 020	-
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			-	-
Autres produits			0	1
Total des produits d'exploitation (I)			2 466 020	1
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			2 060 723	654 894
Impôts, taxes et versements assimilés			418 611	378 914
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Dotations d'exploitation		Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-
		Dotations aux provisions	-	-
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
Autres charges			1	0
Total des charges d'exploitation (II)			2 479 335	1 033 808
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			- 13 314	- 1 033 807
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			233 573 161	229 246 485
Autres intérêts et produits assimilés			44 565 877	27 348 443
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 051 309	3 059 582
Différences positives de change			139 056 904	346 740 097
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des produits financiers (V)			420 247 249	606 394 608
Dotations financières aux amortissements et provisions			16 791 182	18 212 336
Intérêts et charges assimilées			22 632 211	20 894 618
Différences négatives de change			139 969 952	350 992 634
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
Total des charges financières (VI)			179 393 346	390 099 587
RÉSULTAT FINANCIER			240 853 903	216 295 020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			240 840 589	215 261 213

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-	-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	69 929 504	63 483 274
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	422 713 270	606 394 609
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	251 802 185	454 616 669
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	170 911 085	151 777 939

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

ENGIE FINANCE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 22 662 760 027€ et le résultat s'élève à 170 911 085 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Identification de la société

ENGIE Finance a été immatriculée en 1994.

ENGIE Finance est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés d'ENGIE SA. Dans le reste du document, le « Groupe » fait référence à ENGIE SA et les entités incluses dans le périmètre de consolidation.

L'activité de la société est celle d'une centrale de trésorerie, ou cash pooling, chargée de la centralisation des flux de trésorerie des filiales françaises du groupe ENGIE SA. A ce titre, elle a conclu une convention avec les sociétés du groupe par laquelle il est prévu qu'elle reçoit l'excédent de trésorerie de ces sociétés, à charge pour elle de répondre ultérieurement aux besoins de trésorerie des sociétés du groupe.

La Société a pour mission d'assurer la liquidité des entités du Groupe. Ainsi, conjointement avec d'autres sociétés financières du Groupe, la Société recycle les excédents de trésorerie des entités du Groupe et assure leurs besoins de financement.

Principaux évènements de l'exercice

En mars 2021, les emprunts de 1 et de 2.5 milliards d'euros contractés auprès d'ENGIE CC sont arrivés à échéance.

Ces emprunts ont été renouvelés par un emprunt unique d'un montant de 4 milliards d'euros pour une durée de trois ans (échéance mars 2024).

A la même date, les prêts réciproques octroyés à ENGIE SA, arrivant à échéance ont également été renouvelés pour un montant de 4 milliards d'euros et pour une durée de trois ans.

ENGIE Finance a contracté des emprunts court terme dont le solde au 31 décembre s'élève à 3.7milliards d'euros. Il s'agit principalement de l'emprunt Electrabel : 1.9 milliards d'euros ; ENGIE Energy Services International : 880 millions d'euros et ENGIE Global Developments : 650 millions d'euros.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2021 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG), issu du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières regroupent :

- Les titres de participation
- Les prêts

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentés des frais accessoires externes directement liés.

En ce qui concerne les titres pour lesquels ENGIE Finance s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

Prêts

Il s'agit de prêts octroyés à des entreprises du groupe.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Créances d'exploitation

Les créances regroupent principalement les comptes courants des sociétés du Groupe.

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet de provision pour dépréciation.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités, et inscrites au bilan «en écart de conversion» pour les dettes et créances.

Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Dettes financières

Titres négociables à court terme

ENGIE Finance n'a pas émis de titres négociables en 2021.

Instruments financiers

Les instruments financiers utilisés par ENGIE Finance pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont présentés en tant qu'engagements hors-bilan.

Les résultats de ces opérations sont constatés de façon différente selon qu'il s'agit d'instruments cotés sur un marché organisé (constatation avant le dénouement du contrat d'un résultat égal à la variation de valeur de marché du contrat) ou d'un marché de gré à gré (pas d'enregistrement à la juste valeur).

Concernant les contrats traités sur un marché de gré à gré et qualifiés d'instruments de couverture, les gains et pertes sont constatées au compte de résultat, de façon symétrique à la reconnaissance en compte de résultat des transactions couvertes. Les pertes latentes sur les instruments ne bénéficiant pas de traitement comptable de couverture font l'objet d'une provision.

En cas de disparition de l'élément couvert, la couverture est dénouée et les pertes ou gains sont reconnus en résultat.

ENGIE Finance utilise, pour la valorisation des instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, des modèles internes représentatifs des pratiques de marché.

Impôts sur les bénéfices

Au 1er janvier 2008, la société ENGIE Finance a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du Groupe ENGIE SA selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE SA, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés suivant les mêmes règles et méthodes comptables que celles appliquées pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2020.

Evénements post clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes arrêtés au 31 décembre 2021. L'évolution de la situation liée à l'épidémie de Coronavirus reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui met en oeuvre les mesures appropriées pour ses employés et pour réduire les conséquences de l'épidémie sur l'activité et les résultats.

Depuis février 2022, la situation en Ukraine a pris une ampleur sans précédent, amenant à renforcer les tensions existantes sur les marchés de l'énergie. L'évolution de cette situation internationale reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe qui est attentif à toutes les conséquences potentielles de la crise notamment sur l'activité et les résultats.

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ENGIE FINANCE

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	-	-	-	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	-	-	-	
	Terrains	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	-	-	-	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	
	Avances et acomptes	-	-	-	
TOTAL (III)		-	-	-	
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	
	Autres participations	20 968 750	-	-	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	
	Prêts et autres immobilisations financières	17 133 941 946	-	10 606 147 847	
TOTAL (IV)		17 154 910 696	-	10 606 147 847	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		17 154 910 696	-	10 606 147 847	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	-	-	-	-
	Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	agencements et aménagements des	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	agencements,	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL (III)		-	-	-	-
	Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	20 968 750	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	9 091 052 020	18 649 037 772	-
TOTAL (IV)		-	9 091 052 020	18 670 006 522	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		-	9 091 052 020	18 670 006 522	-

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			-	-	-
Prêts			18 649 037 772	2 532 344 414	16 116 693 359
Autres immos financières			-	-	-
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			18 649 037 772	2 532 344 414	16 116 693 359
Clients douteux ou litigieux			-	-	-
Autres créances			-	-	-
Créances représentatives de titres prêtés			-	-	-
Personnel et comptes rattachés			-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			-	-	-
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée		-	-	-
	Autres impôts		-	-	-
	Etat - divers		-	-	-
Groupes et associés			3 042 957 300	3 042 957 300	-
Débiteurs divers			300 000	300 000	-
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			3 043 257 300	3 043 257 300	-
Charges constatées d'avance			-	-	-
TOTAL DES CREANCES			21 692 295 072	5 575 601 714	16 116 693 359
Prêts accordés en cours d'exercice			10 558 615 982		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			9 029 125 885		
Prêts et avances consentis aux associés			-		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			-	-	-
Autres emprunts obligataires			-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		123 703 265	123 703 265	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		7 741 859 747	3 741 859 747	4 000 000 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 235 750	1 235 750	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		418 611	418 611	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 188	24 188	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupes et associés		9 043 962 294	9 043 962 294	-	-
Autres dettes		9 371 818	9 371 818	-	-
Dette représentative de titres empruntés		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL DES DETTES		16 920 575 773	12 920 575 773	4 000 000 000	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice		47 370 100 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice		43 740 000 000			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	341 275 587			341 275 587	16
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
Total	341 275 587	-	-	341 275 587	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	5 460 409 392						5 460 409 392
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	428 110						428 110
Ecart de réévaluation	-						-
Réserve légale	101 581 438				7 588 897		109 170 335
Réserves statutaires ou contractuelles	-						-
Réserves réglementées	-						-
Autres réserves	-						-
Report à nouveau	144 983			- 143 335 747	144 189 042		998 278
Résultat de l'exercice	151 777 939	170 911 085			- 151 777 939		170 911 085
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	-						-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 714 341 862	170 911 085	-	- 143 335 747	-	-	5 741 917 200

Emprunts et dettes financiers divers

Au 31 décembre 2021, les autres emprunts concernent principalement des emprunts contractés auprès des sociétés du Groupe à hauteur de 7 730 100 000 euros et des intérêts courus pour 22 203 euros.

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
	Charges	Produits	Net	Net
Autres intérêts, charges et produits assimilés	(11 881 420)	(618 391)	(12 499 811)	(10 870 379)
Intérêts sur comptes-courants et prêts	(10 750 791)	278 757 428	268 006 637	246 570 690
Résultat de change	(139 969 953)	139 056 903	(913 050)	(4 252 537)
Dotations et reprises de provisions à caractère financier	(16 791 182)	3 051 309	(13 739 873)	(15 152 754)
Charges nettes sur cessions VMP				
	(179 393 346)	420 247 249	240 853 903	216 295 020

Identité de la société mère consolidante

ENGIE SA, société mère du groupe, est une Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du livre II du Code du Commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée le 20 novembre 2004 pour une durée de 99 ans.

Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par ses statuts.

Le siège du groupe est domicilié au 1 place Samuel de Champlain, 92400 COURBEVOIE.

Les titres d'ENGIE SA sont cotés sur les Bourses de Paris, Bruxelles et Luxembourg.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Nominal	Dev	Valeur Initial	Valo. 2020.12 EUR
Engagements donnés (à détailler)				
A.Total engagements liés à l'exploitation	-	-	-	-
Garantie de l'encours d'emprunt obligataire émis par le GIE ENGIE Alliance pour le bénéfice d'ENGIE Finance, donnée aux souscripteurs				1 030 089 000
Ligne de crédit non tirée LNGénération				1 925 000
Ligne de crédit non tirée GDF International				500 000 000
Ligne de crédit non tirée ENGIE BIOZ				8 303 016
Ligne de crédit non tirée GNVERT				29 000 000
B.Total engagements liés au financement	-	-	-	1 569 317 016
C. Total autres engagements donnés	-	-	-	-
I. Total engagements donnés (A+B+C)	-	-	-	1 569 317 016
Engagements reçus (à détailler)				
II. Total engagements reçus	-	-	-	-
Engagements réciproques (à détailler)				
FX Sale SWAP	(3 000 000)	AUD	(1 911 896)	(6 031)
FX Purchase SWAP	3 000 000	AUD	1 911 896	6 031
Forward Sale	(3 000 000)	CAD	(2 098 253)	15 768
Forward Purchase	3 000 000	CAD	2 098 253	(15 768)
Forward Sale	(97 078)	CHF	(92 347)	(1 688)
FX Sale SWAP	(18 100 001)	CHF	(17 477 437)	(52 394)
Forward Purchase	97 078	CHF	92 347	1 688
FX Purchase SWAP	18 100 001	CHF	17 477 437	52 394
Forward Sale	(521 046)	GBP	(602 870)	(15 704)
FX Sale SWAP	(1 400 000)	GBP	(1 637 714)	(25 360)
Forward Purchase	521 046	GBP	602 870	15 704
FX Purchase SWAP	13 747 000	GBP	16 358 789	(2 944)
Forward Sale	(1 836 398)	SEK	(178 552)	(548)
FX Sale SWAP	(65 000 000)	SEK	(6 323 955)	(15 942)
Forward Purchase	1 836 398	SEK	178 552	548
Forward Sale	(662 954)	USD	(571 698)	(8 973)
FX Sale SWAP	(680 612 693)	USD	(600 258 426)	(482 774)
Forward Purchase	662 954	USD	571 698	8 973
FX Purchase SWAP	8 730 693	USD	7 417 008	130 923
III. Total engagements réciproques	-724 535 000		-584 444 298	-396 097